

Proposition en vue de la création d'un Bureau des congrégations religieuses pour une Écologie Intégral (BCRÉI)

Quatrième ébauche

(Mai 2021 : pour aider la conversation à l'interne et à son développement)

Réflexion

Dans une méditation intitulée "Participer aux mouvements pour la justice", le franciscain Richard Rohr décrit ce qu'il considère être "les trois niveaux fondamentaux du ministère social".

"Au premier niveau, nous sauvons des personnes en train de se noyer dans une rivière en crue, en traitant le problème social immédiat qui se trouve juste là devant nous : quelqu'un qui a faim vient à notre porte et nous lui offrons de la nourriture, ou nous l'invitons à entrer. Il s'agit de ministères traitant de services sociaux concrets, comme la soupe populaire ou le "garde-manger" que l'on connaît bien. De telles œuvres donneront toujours l'impression d'être plutôt généreuses, chrétiennes, charitables, et si elles ne sont pas forcément imitées, elles sont le plus souvent admirées.

Au deuxième niveau, il y a les ministères qui aident les gens à ne pas tomber dans la rivière en crue, ou qui leur montrent comment survivre malgré la chute. En général, ce sont les ministères de l'éducation et de la guérison. La plupart des congrégations religieuses de l'Église catholique des trois cents dernières années sont allés dans cette direction, remplissant le monde d'écoles, d'hôpitaux et de ministères de service social en donnant aux gens des moyens d'agir et en leur offrant de nouvelles visions et des possibilités pour leur vie.

Enfin, au troisième niveau, certains ministères construisent et entretiennent un barrage, tout simplement pour éviter que la rivière ne déborde. C'est là l'oeuvre de l'activisme social et du plaidoyer, de la critique des systèmes, de l'organisation, des discours, des boycotts, des protestations et de la résistance contre toutes les formes d'injustice systémique et de tromperies. C'est le don offert par quelques-uns, mais un don très nécessaire que nous commençons à peine à apprendre et à pratiquer. Il vise le changement des systèmes et pas seulement la conversion individuelle."

Demandez-vous où et dans quelle mesure on peut retrouver ces divers niveaux de ministère dans l'Église catholique canadienne aujourd'hui...

Une lecture conjoncturelle des "signes des temps" révèle que des activités impressionnantes et importantes ont été réalisées aux deux premiers niveaux. Il est également évident que présentement, la plupart des ministères institutionnels historiques des congrégations religieuses ont été transférés à divers organismes

financés par l'État au cours des dernières décennies.

Notre époque réclame des solutions autres. Les crises entrelacées du changement climatique, de la perte de biodiversité, de l'écart croissant entre riches et pauvres, du racisme, de l'inégalité des sexes et de l'exploitation des travailleurs migrants signifient que nous devons nous attaquer aux causes profondes qui sont communes à toutes ces crises si nous voulons créer un changement systémique durable.

Certaines congrégations religieuses s'efforcent de répondre au troisième niveau de changement systémique en créant des bureaux/offices de Justice, Paix et Intégrité de la Création (JPIC). Cependant, le plus souvent, les personnes qui travaillent dans ces domaines travaillent de façon isolée. Cela a conduit à trois résultats différents, bien que parfois liés entre eux :

- Les membres du personnel de JPIC travaillent principalement avec des groupes locaux sur des initiatives locales en faveur de la justice ;
- Le travail de JPIC est absorbé par des activités de sensibilisation à l'interne, auprès des membres et des associés de la congrégation ;
- Les membres du personnel de JPIC collaborent avec des coalitions plus larges travaillant pour un changement systémique.

Aussi bénéfiques que soient les deux premiers axes, ils n'abordent pas les changements de politique qui doivent exister aux niveaux provincial/territorial et fédéral en vue d'un changement dit 'systémique'.

La troisième approche contribue certes au changement systémique. Toutefois, les congrégations religieuses sont pratiquement invisibles dans la plupart des activités des coalitions. Cette approche mine les efforts des congrégations religieuses pour témoigner de l'importance de ce travail. Sans ce témoignage, l'ensemble de l'Église catholique au Canada n'est pas remis en question et ne procède pas à un nécessaire changement systémique, travail que le pape François a clairement mis en avant et encouragé dans ses encycliques. Sans ce témoignage, nous compromettons la tâche d'évangélisation qui consiste à établir un lien entre le règne de Dieu et le mouvement qui vise une plus grande justice systémique.

Pour réussir à créer un changement de politique, et pour le faire d'une manière qui offre un témoignage public de cette centralité de la justice systémique dans la vie de l'Église, le personnel JPIC des congrégations religieuses aura besoin : 1) d'un soutien et d'une formation au niveau du plaidoyer politique ; et 2) de structures plus fortes de collaboration. Les réseaux JPIC actuels, avec le soutien limité du Bureau de la CRC, ont fourni des rencontres occasionnelles de collaboration, assez pour leur faire prendre conscience que cette structure n'est pas suffisante.

Alors, de quoi a-t-on besoin ?

Nécessité d'un bureau des congrégations religieuses pour l'écologie intégrale (BCRÉI)

La question se pose maintenant depuis deux ans, après avoir été soulevée pour la première fois lors d'une réunion du JPIC de la CRC-Ontario qui s'est tenue à la maison-mère des Sœurs de la Providence à Kingston : le moment est-il venu de développer une action plus unifiée entre les congrégations religieuses catholiques, en vue de canaliser les changements de politiques au niveau fédéral ?

En bref, que pourrait-on faire pour renforcer les initiatives des congrégations religieuses catholiques à ce "troisième niveau" du ministère social ? Que peut-on faire de plus pour accroître la collaboration entre les congrégations catholiques, les initiatives œcuméniques et les mouvements de justice sociale plus larges afin de s'engager dans un plaidoyer efficace auprès de tous les niveaux de gouvernement ?

Une proposition visant à établir une telle entité pourrait inclure les aspects suivants.

Titre provisoire : Bureau des Congrégations Religieuses pour une Écologie Intégrale (BCRÉI)

Une spiritualité de l'écologie intégrale

"Tout est lié, et cela nous invite à mûrir une spiritualité de la solidarité globale qui jaillit du mystère de la Trinité." (*Laudato Si*, 240).

Dans le récit de la création, nous voyons l'amour de Dieu se répandre et interagir avec la terre et l'humanité : Dieu dans l'humanité, l'humanité en Dieu, l'humanité comme partie de la création, et Dieu au cœur de la création. L'amour qui s'introduit et qui quitte. C'est cette interconnexion que le pape François met en évidence dans *Laudato Si* lorsqu'il parle de "relations qui s'entrelacent secrètement." (240).

Avec de telles intuitions, il nous est rappelé que la communion n'est pas, fondamentalement, un événement liturgique, mais plutôt que cet événement liturgique exprime la vérité et la profondeur de notre interconnexion. Grandir dans l'intimité avec Dieu, et grandir dans une relation juste avec la terre et les autres, sont là des mouvements entrelacés et interactifs qui ne peuvent être séparés.

Au plan social, les politiques et les budgets gouvernementaux déterminent, dans une large mesure, la manière dont nous sommes en relation avec la terre et les autres. C'est ce qui en font des documents moraux. Par exemple, les politiques gouvernementales ont créé une histoire de colonialisme et, à l'inverse, les politiques gouvernementales peuvent nous faire avancer plus profondément vers la réconciliation avec les peuples autochtones. De même, l'argent des gouvernements a financé des

milliards de dollars de subventions au secteur des combustibles fossiles et, à l'inverse, l'argent des gouvernements peut nous aider à changer de direction, en investissant dans des sources d'énergie alternatives, dans la conservation de l'énergie, dans la modernisation des bâtiments et dans les transports publics.

Parce que ces politiques façonnent notre manière d'être-en-relation, il est important qu'elles soient guidées par des valeurs éthiques fortes. Il s'agit là d'une expertise que les groupes confessionnels peuvent apporter à l'arène publique. Mais il ne suffit pas d'identifier les valeurs éthiques ; nous devons travailler pour les relier à des politiques réelles. Sinon, les valeurs restent à un niveau abstrait, sans avoir d'impact sur la société.

Le monde est confronté à de multiples urgences : l'inégalité, le racisme, le colonialisme, la pandémie de Covid-19, la dégradation de l'environnement, l'extinction d'espèces et le changement climatique. À première vue, ces questions peuvent sembler déconnectées, mais un examen plus approfondi révèle des interconnexions sociales, économiques, écologiques, politiques, culturelles et spirituelles ; il révèle des relations secrètement imbriquées. C'est là où nous entendons à la fois le cri de la terre et le cri des pauvres (LS 49).

Une spiritualité contemplative nous ouvre à cette ultime communion de Dieu, même au milieu de grandes injustices. Rendre justice, que ce soit par un travail qui change les perspectives, les hypothèses, les politiques ou les systèmes, c'est introduire de nouvelles façons d'être-en-relation. C'est ainsi que nous communions avec Dieu.

Énoncé de vision

Tissant des énergies inspirées par les charismes de nos congrégations religieuses, le BCRÉI plaidera pour qu'au Canada on établisse un ordre social plus juste et inclusif et un monde écologiquement durable. Dans la mesure du possible, le Bureau collaborera, à l'échelle internationale, avec les réseaux et mouvements mondiaux existants afin de renforcer la voix des religieux catholiques en faveur de la justice systémique, décrite par le pape François comme "une écologie intégrale".

Énoncé de mission

Le BCRÉI renforcera la capacité des congrégations religieuses catholiques à accroître, en collaboration, leur impact sur le changement des politiques en faveur de la justice sociale et écologique et ce, tant auprès du gouvernement fédéral canadien, que dans les instances internationales et auprès des grandes entreprises commerciales.

Structure initiale

Le Bureau des Congrégations Religieuses pour une Écologie Intégrale (BCRÉI) établira un(e) coordonnateur(trice) dans un bureau situé à Ottawa/Gatineau. D'autres personnes pourront être recrutées au fur et à mesure que des possibilités de stage et de formation se présenteront, ou si les projets exigent de mettre sous contrat une

expertise spécifique. (L'intention n'est pas de développer ce bureau en taille, mais plutôt en efficacité).

Le rôle principal de la personne coordinatrice sera de canaliser les ressources des congrégations dans des actions ayant un impact et qui sont stratégiquement dirigées vers les acteurs-clés dans chaque domaine politique où l'organisation décide de se concentrer. Pour ce faire, des compétences en matière de recherche, de rédaction et d'analyse seront nécessaires, afin de motiver et d'éduquer les congrégations religieuses en vue d'interventions efficaces. La préparation de mémoires à l'intention des comités permanents et des ministères du gouvernement national ou des associations d'entreprises sera envisagée. L'intérêt pour le plaidoyer auprès des titulaires d'une fonction publique désignée est une nécessité, et la personne coordonnatrice doit pouvoir s'inscrire auprès du Commissariat au lobbying du Canada.

La personne coordonnatrice s'engagera d'une façon professionnelle auprès des décideurs politiques, collaborera également avec les organisations laïques et religieuses alliées. De plus elle utilisera des compétences pour aider à l'orientation des initiatives d'une congrégation donnée, avec le but d'influencer les orientations politiques afin d'atteindre un changement bénéfique. L'objectif n'est pas de reproduire les efforts actuels des congrégations religieuses sur les questions de JPIC, mais de les aider à consolider leur efficacité en vue de créer le changement visé. De même, la personne coordonnatrice collaborera aux initiatives œcuméniques et autres qui traitent de questions d'intérêt pour le Bureau.

La personne coordonnatrice sera bilingue afin de lui permettre de s'engager à la fois auprès des communautés catholiques de la diaspora et des responsables nationaux, et ainsi renforcer les liens entre les congrégations anglophones et francophones.

Gouvernance

Un(e) représentant(e) JPIC de chaque congrégation religieuse qui appuie le projet siègerait au conseil d'administration du BCRÉI. Ce conseil se réunira au moins deux fois par an, de préférence en ligne, pour définir les orientations politiques, recevoir les rapports financiers et d'activité, approuver les budgets et évaluer le travail du BCRÉI.

Un groupe conseil, choisi parmi les membres du conseil d'administration, fournira une orientation et un soutien permanent au personnel. Le groupe conseil permettra d'approuver rapidement les lettres et les déclarations préparées par le personnel lorsque les délais et/ou l'exercice responsable du leadership ne nécessite pas une diffusion à toutes les organisations membres.

Les membres du *Joint Ecological Ministries* (JEM) assumeront ces rôles initiaux du groupe conseil jusqu'à ce que le conseil d'administration se réunisse officiellement et établisse des procédures.

Budget

Un montant initial de 100 000 \$ permettrait au BCRÉI de commencer ses opérations. La dépense la plus importante irait aux salaires et avantages sociaux, qui pourrait s'élever à environ 80 000 \$. Les frais de démarrage comprendraient l'achat d'un ordinateur, l'accès à Internet et les fournitures de bureau. Les frais de téléphone cellulaire devraient également être pris en compte (en fonction de la situation de la pandémie, la nécessité d'un site devrait éventuellement être envisagée, même si la personne coordinatrice pourrait initialement être plus encline à travailler à domicile). Les frais de déplacement ne seront probablement pas pris en compte avant un certain temps.

Le conseil d'administration déciderait éventuellement d'un logo et la personne coordonnatrice élaborerait les en-têtes correspondants, etc. Une page Facebook serait créée assez rapidement et sans frais. Le développement éventuel d'un site web est aussi à considérer comme projet d'avenir, en fonction de l'élaboration des stratégies de communication.

Levée de fonds

Le BCRÉI verrait le jour si quelques congrégations étaient prêtes chacune à offrir 12 500 dollars par an pendant trois ans. Des membres additionnels seraient sollicités au fil du temps, ainsi que des fonds supplémentaires pour fins de campagnes et des objectifs spécifiques. Il serait loisible à des congrégations de faire un don en héritage ou offrir une subvention de démarrage, sans pour autant siéger au conseil d'administration. (Économies possibles : une présence à l'Université Saint-Paul à Ottawa avec partage de bureau sans frais avec Le Centre Oblat. Un site est déjà disponible dans cet espace partagé. L'administration pourrait être réduite si un arrangement est négocié avec le bureau d'OMI Lacombe à Ottawa. Les Oblats pourraient offrir gratuitement les services de paie ou encore contribuer d'une autre manière au BCRÉI).

Prochaines étapes... et autres considérations

Rappelons que l'idée originale d'un tel bureau a été présentée à la réunion JPIC de la CRC-Ontario il y a six ans. Cette ébauche de proposition a été développée et présentée pour la première fois aux membres du JEM à la fin de 2020, et après plusieurs discussions et révisions, un deuxième projet a été avancé en février 2021. Le présent document constitue un quatrième texte dans ce processus de discernement, présenté en mai 2021 aux membres de la CRC JPIC ON, et maintenant à l'étape d'être partagé plus largement.

Une définition plus précise des domaines d'intérêt prioritaires résultera des discussions avec les congrégations religieuses, lesquelles vérifieront leur intérêt et leur soutien.

En dernière instance, le conseil d'administration du BCRÉI embauchera du personnel et établira des opérations spécifiques... on ne peut pas et on ne doit pas attendre d'un tel bureau qu'il fasse tout et sauve l'univers entier !

Entre temps, les membres de JEM vont mettre en place les processus initiaux. JEM paiera la traduction de ce document, et planifiera la consultation auprès d'un large éventail de congrégations qui pourraient être intéressées par un tel effort de collaboration. Le BCRÉI envisage une collaboration avec des congrégations situées au-delà de l'Ontario, tout en reconnaissant que ces relations seront établies au fil du temps, au fur et à mesure que les campagnes progresseront. Le BCRÉI n'a pas l'intention de doubler les efforts, mais plutôt d'intensifier l'impact des congrégations religieuses dans le changement systématique autour des enjeux de JPIC.

Le BCRÉI serait en mesure de commencer ses activités à la fin de 2021 ou en janvier 2022.

Pour d'autres demandes au fur et à mesure que ce processus se déroule, veuillez-vous sentir libre de communiquer avec :

Varka Kalaydzhieva
Program Manager,
Ministry for Social Justice, Peace, and Care of Earth
Sisters of St. Joseph of Toronto
vkalaydzhieva@csj-to.ca
(416) 467-8070, ext. 2692

Sue Wilson, CSJ
Office for Systemic Justice
Federation of Sisters of St. Joseph of Canada
Swilson@csjcanada.org
(519) 432-3781 ext. 402

Joe Gunn
Executive Director/Directeur général
Le Centre Oblat • A Voice for Justice
jgunn@omilacombe.ca
(613) 867-0309